
COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL ST ANDRE DE BOEGE

Du 12 octobre 2021

ONF

Monsieur Yann Dilin, nouveau technicien et garde forestier de la vallée verte (sauf Habère Poche) et les communes de Lucinges et Bonne, remplaçant de Gérard Hell, est venu se présenter au conseil municipal.

Il fait part de ses idées et de ses projets :

- inviter les conseillers à se joindre à lui pour marteler les coupes de bois.
- regarder de plus près les voyages de bois faits par les grumiers sur les routes communales.
- Initier et intéresser les élèves à la forêt (visite, explication...)
- Prendre en compte le dérèglement climatique tant au niveau de la diversification de la forêt que de la voirie.

Urbanisme

- DP BRAJA Magali, 470 route Chez le Cadet. Ouverture de 3 fenêtres et 1 porte-fenêtre. Avis favorable.
- DP DUBOIS Bernard, 45 impasse Chez Vachat. Isolation bardage. Avis favorable. Le conseil municipal décide de limiter le PVC imitation bois dans les prochaines rénovations.
- DP DUVILLARET JING Bruno, 17 route Sur Vuan, clôture + soubassement. Avis favorable.
- DP JULIENNE Marcel, 515 route Chez le Cadet. Changement volets et porte d'entrée. Avis favorable.
- PC modificatif PACCOT François, 2655 route de Saint André. Erreur de mesure sur la demande du PC initial et prévision d'un logement dans le bâtiment pour créer un gîte. Avis favorable pour modifier les mesures, mais non favorable aujourd'hui pour le nouveau logement car non prévu au PLU. Le conseil est favorable à cette création de gîte mais il faudra faire une modification du PLU pour flécher le changement de destination de cette construction.
- PC modificatif BIFRARE Martin, 1254 route de Sur Vuan. Le permis de construire initial n'est pas conforme à la réalisation. La hauteur du toit est supérieure de 32 cm. Il sollicite une dérogation mineure pour le dépassement du faîtage plafonné à 9 m dans le PLU. Avis favorable à l'unanimité sauf 1 abstention.

Vote subventions aux associations

Le conseil municipal vote diverses subventions, à savoir :

- SEPas IMPOSSIBLE (sclérose en plaques)	150.00 €
- France Alzheimer Annecy	150.00 €
- Famille KOLA (enfant handicapé domicilié à St André participation financement fauteuil)	200.00 €
- Art'elier nomade (art thérapie) Viuz en Sallaz	300.00 €
- AFN	150.00 €
- Souvenir français	150.00 €
- Espace femmes Geneviève D. (femmes victimes de violence)	200.00 €
- Ski Club Villard	150.00 €

Demandes de subventions Plan relance et Natura 2000

La commune peut bénéficier de subventions de la part de l'Etat et de la Région :

- Au titre de Natura 2000 qui fait des actions lors de travaux effectués sur les parcelles situées dans le périmètre Natura 2000 (arrachage de plantes invasives ou autres travaux).
- Au titre du plan de relance sur des plantations touchées suite aux aléas climatiques. Pour St André la demande portera sur les parcelles situées dans la forêt de Vuan.

Hervé s'occupe de faire les dossiers de demande de subvention.

Acquisitions foncières

Agencement de la traversée de Curseille : plusieurs aménagements vont être réalisés sur des parcelles privées (passerelle, cheminement piéton, parking, transformateur électrique). Une proposition a été faite aux propriétaires concernés pour un remaniement parcellaire qui est nécessaire pour pouvoir échanger les portions privées pour le projet. Des accords ont été trouvés avec Mr et Mme Paulme pour un échange de parcelle, avec Mr et Mme Charrat pour régulariser le terrain où est implantée la serre, et avec Mme Nanjoud Françoise, propriétaire d'une parcelle et qui accepte de la vendre à la commune au prix de 10 000 €. Le conseil municipal autorise le Maire à effectuer les démarches d'acquisition de la parcelle.

Succession consorts Bosson : un courrier a été reçu de la part des consorts Bosson notifiant à la commune que la STEP empiète en partie sur une de leur parcelle. Une délibération avait été approuvée en 2005 pour acquérir cette parcelle au prix de 1€ le m² soit 1550 €. L'acte notarié n'a jamais abouti. Délibérer à nouveau dans les mêmes conditions pour terminer ces démarches.

Travaux salle des fêtes

Les travaux ont démarré et les entreprises avancent bien : fondations coulées, dalles et murs semaine prochaine. Les fenêtres sont en fabrication.

Après les vacances de la Toussaint, les repas à la cantine ne pourront plus être servis à la salle des fêtes. Un bus emmènera les enfants à l'Espérance à Burdignin pendant quelques mois.

Traversée de Curseille

Le démarrage des travaux est prévu la semaine prochaine. Les riverains pourront rencontrer le maître d'œuvre s'ils souhaitent avoir des précisions complémentaires.

Route de la Corbière

Avant de poser le bi-couche, un poteau incendie doit être installé. Il est nécessaire également d'inverser la pente à certains endroits pour drainer l'eau.

Route de Ludran

Entre la route de Chez Cally et l'entrée de Ludran, le mur qui tient le talus va tomber sur la route ainsi que les arbres qui sont en dessus. Contacter le propriétaire de la parcelle pour pourvoir à des travaux de réfection.

Baux ruraux

Les baux ruraux ont tous été mis à jour et ont été signés par les locataires sauf 2 situations qui posent problème.

- Monsieur Laurent Donche exploite deux parcelles communales alors que le bail avait été signé par son père en 1983. Aucune demande n'a été faite pour céder le bail à son fils. Le conseil municipal entend lancer une procédure pour cession prohibée de bail initial, autorise le Maire à effectuer les formalités nécessaires et saisir le tribunal des baux ruraux afin de faire libérer ces deux parcelles.
- Autre difficulté : une parcelle communale est louée à Mme Elodie Saillet mais exploitée par Monsieur François Saillet. Mme Saillet ne veut plus louer cette parcelle et Monsieur Jean-François Saillet souhaite l'exploiter. Après renseignements pris auprès de la chambre d'agriculture, la commune attribue prioritairement un bail à un exploitant de la commune.

Coupe de bois

Le marquage de la coupe Q située « Les Vorziers, Vuan » sera effectué le 19 octobre. Si un conseiller est intéressé pour y participer, prévenir Hervé. Délibérer pour marquer cette coupe de 250 m³ et qui sera en vente en juin 2022.

Négociation prêt

Le Maire a pris contact avec « Agence France Local » pour un éventuel nouveau prêt. Il s'agit d'une association de communes et communauté de communes constituée dans le but de contribuer au financement des collectivités territoriales et qui propose des prêts à un taux avantageux. Si la commune a besoin d'un prêt, les banques seront mises en concurrence avec l'AFL. La communauté de communes de la vallée verte a adhéré à cette association. Si la commune de St André est d'accord, le droit d'entrée est de 10 000 €.

11 novembre

La manifestation du 11 novembre 2021 est organisée par la commune de Burdignin.

A l'occasion de cette commémoration, plusieurs associations (27è BCA, Ecole militaire, Anciens combattants) en accord avec la Préfecture, organisent un « Relais de la Flamme » dans le département en hommage à tous les combattants. La flamme partira d'Annecy le 10 novembre et traversera différentes communes du département dont Boège et St André.

Décès Alain Saillet

Suite au décès d'Alain Saillet, le Maire et les conseillers municipaux qui le souhaitent se retrouveront le 30 octobre au cimetière pour déposer une gerbe.